

INVITATION À SOUMETTRE DES HISTOIRES DE PRATIQUES NOVATRICES

Submission Deadline: January 31, 2013



ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

Le Congrès national de l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) – APhC 2013 – est l'occasion pour tous les pharmaciens du Canada de créer des réseaux avec des collègues et d'échanger des idées intéressantes et des histoires de réussites. APhC 2013 offre aux membres de la communauté des pharmaciens l'occasion de participer à des séances faisant la promotion de l'innovation et de l'avenir de la pratique.

Le comité du Congrès de l'APhC est à la recherche de propositions de communications qui seraient présentées à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, du 1er au 4 juin 2013.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS : le 31 janvier 2013

Cette année, le comité du Congrès de l'APhC est à la recherche de communications sur l'adoption de pratiques novatrices :

Pratiques pharmaceutiques novatrices – des services professionnels créatifs contribuant au développement et à l'avancement de l'exercice de la pharmacie et donnant de bons résultats pour les patients. L'APhC cherche à mettre en évidence des services créatifs professionnels contribuant au développement et à l'avancement de l'exercice de la pharmacie et donnant de bons résultats pour les patients. Si vous êtes pharmacien et avez mis en pratique une idée ou une pratique novatrice dans votre pharmacie, faites-nous-en part!

Dates limites des présentations et des avis :

- Nous accepterons les propositions de communications sur des pratiques novatrices jusqu'au **jeudi 31 janvier 2013, à 16 h (heure de l'Est)**.
- Toutes les propositions de communications sur des pratiques novatrices devraient être faites à l'aide de la procédure de propositions de communications en ligne, sur le formulaire ci-joint. Veuillez consulter la page 4 du formulaire pour avoir des précisions sur la manière de présenter les propositions.
- Toutes les personnes envoyant une proposition de communication recevront un accusé de réception électronique dans les 48 heures suivant la réception. **Si vous ne recevez pas d'accusé de réception électronique, veuillez nous écrire, à research@pharmacists.ca, pour vous assurer que votre proposition a bien été reçue.**
- La décision sera transmise par courriel **aux présentateurs** d'ici le vendredi 15 mars 2013. Les présentateurs sont tenus de communiquer les renseignements pertinents aux personnes concernées.

Avis importants :

- Les propositions de communications seront acceptées pour faire des présentations orales ou pour participer à des tables rondes.
- Pour faire une communication sur une pratique novatrice, il est obligatoire de s'inscrire au Congrès. Il est possible de s'inscrire à une seule journée.
- Les membres de l'APhC reçus pour faire une présentation orale auront droit à une réduction de 50 % sur le tarif d'inscription des membres au Congrès, ou à 25 % de réduction pour participer à une table ronde. Les réductions ne s'appliquent qu'à un seul auteur par présentation.
- Les dépenses associées à la préparation d'une proposition ou d'une présentation sont prises en charge par le présentateur.
- Les propositions de communications sur une pratique novatrice seront automatiquement rejetées si elles ne respectent pas les critères de présentation d'une proposition, y compris les critères de formatage et les renseignements demandés sur l'auteur ou le conférencier.
- Tous les renseignements présentés avec la communication sur une pratique novatrice doivent être **DÉFINITIFS**.
- Les propositions de communications sur des pratiques novatrices seront évaluées en fonction de leur niveau de contribution au développement et à l'avancement de l'exercice de la pharmacie et des résultats qu'elles donnent pour les patients.
- Les résumés de communications seront publiés dans le Journal des pharmaciens du Canada (en ligne).

Exigences en matière d'audiovisuel :

- Toutes les communications doivent être faites à l'aide d'un logiciel compatible avec un ordinateur personnel et doivent être mémorisées sur une clé de données.

PRÉSENTATION DE PRATIQUES PHARMACEUTIQUES NOVATRICES

Les personnes désirant présenter une pratique novatrice doivent remplir ce formulaire. Les renseignements suivants sont demandés : **le besoin auquel répond la pratique, l'initiative novatrice ou le service novateur et de quelle manière c'est mis en pratique, est-ce que l'initiative ou le service ont donné des résultats et quelles ont été les leçons tirées de la mise en pratique de l'initiative ou du service.**

Toutes les propositions doivent être accompagnées des renseignements ci-dessous.

Titre :

Présentateurs* et affiliations : maximum de deux (2) présentateurs

Nombre de présentateurs : 1 2

Nom de famille :

Nom de famille :

Prénom :

Prénom :

Titres de compétences:

Titres de compétences:

Adresse électronique :

Adresse électronique :

S'il y a lieu, veuillez indiquer le nom des personnes ayant mis au point cette mesure : maximum de cinq (5); si le présentateur en fait partie, veuillez à nouveau donner les renseignements le concernant ci-dessous.

Nombre de personnes ayant mis au point cette mesure : 1 2 3 4 5

Nom de famille :

Nom de famille :

Prénom :

Prénom :

Titres de compétences:

Titres de compétences:

Adresse électronique :

Adresse électronique :

Nom de famille :

Nom de famille :

Prénom :

Prénom :

Titres de compétences:

Titres de compétences:

Adresse électronique :

Adresse électronique :

Nom de famille :

Prénom :

Titres de compétences:

Adresse électronique :

* Les présentateurs recevront TOUTE la correspondance relative au résumé de la présentation. L'APhC va communiquer par courriel avec les présentateurs. Les présentateurs ont la responsabilité de transmettre tous les renseignements pertinents aux personnes concernées.

Résumé : Maximum de 250 mots

Veillez inclure les renseignements suivants dans la proposition de communication sur une pratique novatrice :

1. Le besoin auquel la pratique vient répondre du point de vue du patient.
2. Le service novateur ou l'initiative novatrice et la manière dont cela a été mis en pratique.
3. Quels sont les résultats obtenus du point de vue du patient et de votre pratique pharmaceutique?
4. Est-ce que le service, ou la mesure, a donné de bons résultats? Est-ce que cette pratique a servi ailleurs ou a-t-elle été élargie?
5. Obstacles à la mise en pratique et leçons tirées.

Remarque : Comme documents à l'appui, vous pouvez joindre à ce formulaire des exemplaires de brochures, outils destinés aux patients, ou autre chose ayant servi dans le cadre de la mesure décrite ci-dessous.

Biographie de 50 mots du présentateur (une par présentateur) :

Le comité du Congrès de l'APhC va passer en revue toutes les propositions pour déterminer celles qui seront retenues et présentées lors du Congrès. Les propositions de communications sur une pratique novatrice seront évaluées selon leur niveau de contribution au développement et à l'avancement de la pratique pharmaceutique et des résultats obtenus du point de vue du patient.

Pour envoyer électroniquement une communication sur une pratique novatrice, veuillez choisir l'option « Sauvegarder sous » dans le menu déroulant et acheminer le formulaire par courriel à research@pharmacists.ca.

Pour envoyer votre proposition de communication sur une pratique novatrice par télécopieur, veuillez sélectionner « Imprimer » à partir de votre menu déroulant et envoyer le document par télécopieur à l'attention de **Research**, au : 613-523-0445.

Vous devriez recevoir un accusé de réception de votre proposition dans les 48 heures. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec **Research**, à research@pharmacists.ca ou au 613-523-7877, poste 220.